

De mieux en mieux, année après année

La chimiste cantonale se montre satisfaite des piscines valaisannes

Chaque piscine publique du Valais est régulièrement contrôlée. Une experte fait le point.

[Frank Oliver Salzgeber](#)



Publié: 09.12.2024, 18:59



Selon la chimiste cantonale, les exploitants des piscines valaisannes font du bon travail.

Source: pomona.media / Alain Amherd

En Valais, il existe au total 268 installations de baignade publiques. Ceux-ci disposent de 516 bassins comme des piscines, des pataugeoires, des jacuzzis. La moitié des bassins se trouvent dans des hôtels. Dix pour cent sont des établissements publics tels que des piscines communales ou des bains thermaux. Le reste se répartit entre les immeubles collectifs avec appartements de vacances, les centres de loisirs et de vacances, les campings, les installations de natation scolaire ou les établissements thérapeutiques comme les hôpitaux.

Chaque établissement de bains publics est régulièrement contrôlé et doit disposer d'une autorisation d'exploitation valable cinq ans. Dans le canton du Valais, c'est le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) qui est responsable des contrôles. C'est au laboratoire cantonal que sont analysés les échantillons d'eau des différents établissements de baignade. Depuis le printemps 2024, Linda Bapst est la chimiste cantonale en chef du Valais. En principe, elle est satisfaite de la qualité de l'eau dans les établissements de bains valaisans : «Les exploitants des piscines font du bon travail.» En revanche, le comportement de certains clients n'est pas toujours exemplaire. Ceux-ci ne respecteraient pas les règles d'hygiène et contribueraient ainsi à la pollution des piscines. Par rapport au passé, le comportement de certains clients se serait même détérioré.

Selon le rapport annuel 2023 de la DSVS, les principales lacunes constatées lors des inspections sont à peu près toujours les mêmes ces dernières années : pas de contrôle quotidien systématique des paramètres importants de l'eau tels que la teneur en chlore et le PH, manque de formation du personnel, manque d'information des baigneurs ainsi que l'âge ou le mauvais entretien des installations de désinfection. Point positif : «ces défauts diminuent d'année en année en raison des contrôles ultérieurs», comme l'indique la DSVS dans son rapport.

En 2023, la DSVS a prélevé en Valais 1545 échantillons d'eau de baignade pour des analyses microbiologiques standard. Selon le rapport, un nombre trop élevé de germes a été détecté dans 11 pour cent des échantillons. Cela est dû à des procédures de désinfection incorrectes ou à des systèmes qui ne sont pas adaptés aux pics de fréquentation des installations. 40 analyses ont finalement conduit à des fermetures temporaires de bassins en raison d'une teneur en germes trop élevée. Dans ce cas, un contrôle microbiologique ultérieur doit être effectué avant qu'un bassin puisse être rouvert.